



M.R.C. AVIGNON
Province de Québec

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Arlene McBrearty, directrice générale de la susdite municipalité :

QUE selon l'article 176,1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2018 seront déposés à la séance régulière du conseil municipal, le lundi 8 avril 2019 à l'Hôtel de Ville à 20h.

Donné à Nouvelle, ce 14 mars 2019.

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière

